

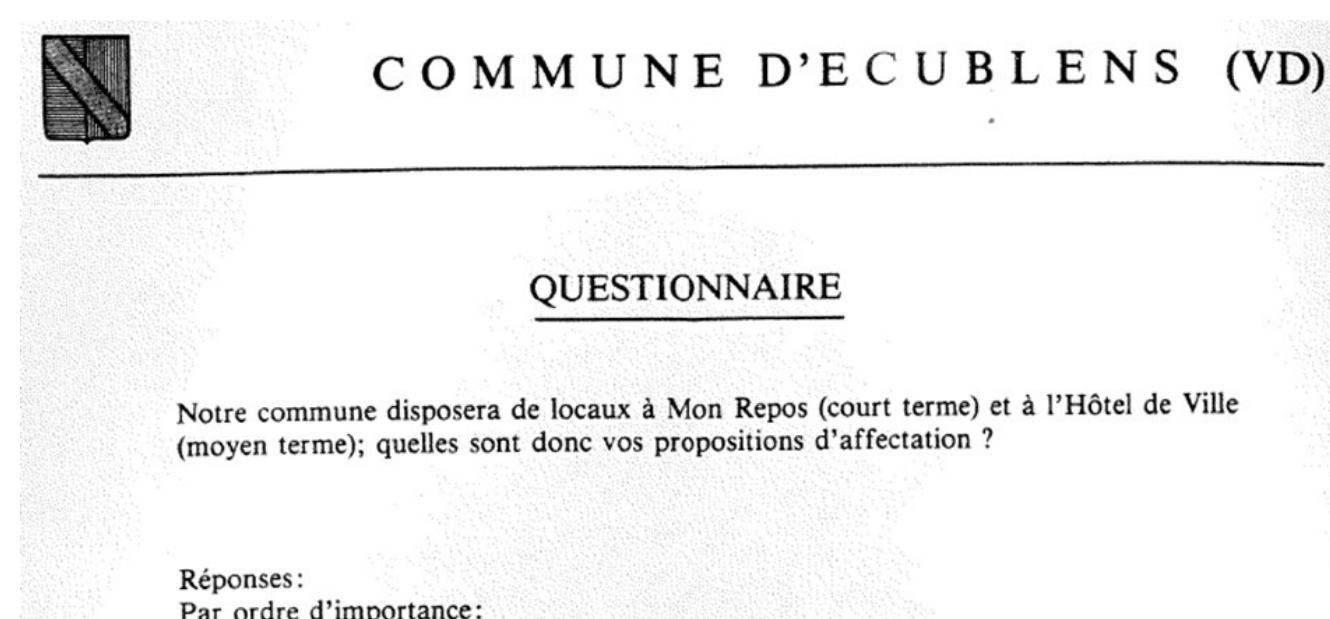
# 1985-1994 Mais que faire de « Mon Repos »?

Lors des discussions relatives à l'achat de Mon Repos, la question de son affectation, mais sans qu'un projet particulier prenne le dessus.

Dès 1985, cette question ressurgit, mais il faudra 9 ans à la Commune pour y apporter une réponse!

## Une propriété à entretenir

En janvier 1985, la Municipalité doit s'atteler à élaborer une procédure à suivre pour assurer l'entretien des bâtiments et de la propriété de Mon Repos, ceci avant de songer à des travaux de transformations éventuels. En février 1985, des étudiants de l'EPFL sont chargés d'établir un relevé précis des bâtiments et d'examiner les possibilités d'aménagement des locaux. Il faut attendre un peu plus d'un an avant qu'un exemplaire du relevé architectural de la grange soit remis par un étudiant de l'EPFL.



1. **Mon Repos:** Vu la pénurie de maisons d'accueil pour personnes âgées et l'augmentation du nombre de vieillards nécessitant une hospitalisation, il me paraît tout indiqué que Mon Repos, de par sa situation (autant que par son nom) devienne un ENS de dimension modeste, mais correspondant justement au vœu des autorités cantonales actuelles. Le parc pourrait être transformé en promenade publique afin que la population puisse jouir de ce point de vue exceptionnel.

2. **Hôtel de Ville:** Locaux pour sociétés (fanfare, chœurs, assemblées diverses, bibliothèque, etc.). Le Motty conserverait ainsi son caractère ancestral de centre de la commune, qui grouperait autour de son église ses activités culturelles, et garderait toute son attractivité.

1. Le centre économique de la Commune se situe aujourd'hui dans la plaine du Croset. C'est devenu le centre de gravité de la Commune. Il faut donc penser à l'implantation des services administratifs à cet endroit. Mon Repos et l'Hôtel de Ville doivent servir de moyen d'échange pour acquérir le terrain au Croset.

2. Le centre spirituel et culturel d'Ecublens se situe toujours au Motty. Il faut donc utiliser ces propriétés pour réaménager les services administratifs et l'équipement spectacles et loisirs.

3. S'approcher des autorités cantonales pour connaître les besoins du Canton en terrains pour l'implantation d'activités nouvelles, non polluantes et qui respectent l'harmonie du site.

4. S'approcher de l'EPFL, pour connaître les besoins de l'Institution et de l'utilisation possible dans le respect complet de l'harmonie du site.

1. L'acquisition de la propriété Mon Repos donne à notre commune une unique occasion de sortir de l'anonymat.

2. Il faut à notre avis viser une utilisation imaginative et rentable qui vienne en même temps éveiller sur la route de la brasserie et de l'Europe.

Notre proposition est de créer un Centre National des Arts Culinaires comprenant notamment un petit musée de la table, une bibliothèque des œuvres gastronomiques.

1. Mon Repos : centre sport et loisirs avec restaurant, salle que l'on peut louer pour réceptions, piscine, courts tennis - squash... le tout sponsorisé par plusieurs banques ou grandes entreprises!

2. Bibliothèque, AVEC DES LIVRES + disques

3. Centre d'animation culturelle et maison pour personnes âgées : repas pour personnes seules + conférences + films

4. (Vous pourriez me le donner (propriété Mon Repos) avec un petit capital pour me permettre de m'y installer!)

1. Mon cher Syndic, tu es du pain sur la planche, mais tu es bien seconde, courage!

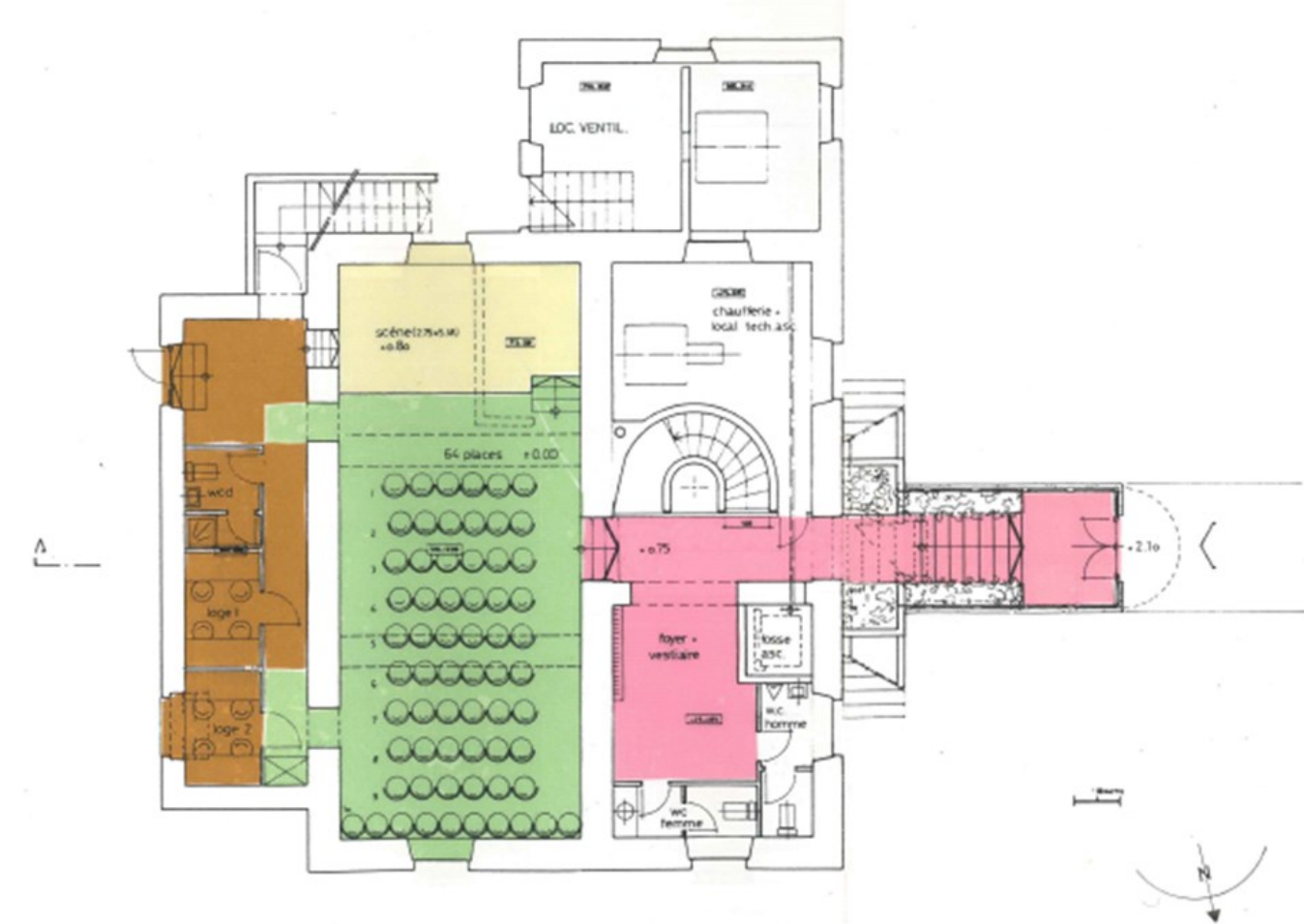
2. Mon Repos: Je laisse libre choix aux autorités pour en faire un bon usage. (Pourquoi pas un musée)

3. Hôtel de Ville: Un nouveau bâtiment devient une urgence, je pense au terrain communal du Croset.

4. Salle de spectacle: Cela devient une nécessité pour notre village (bientôt ville) d'avoir comme les communes environnantes une salle de spectacle digne de notre chère commune. (Eventuellement un arrangement avec l'EPFL)

Observations: Voilà mon point de vue et bonne chance

COMMUNE D'ECUBLENS  
14 RUE DE LA VILLE  
MON-REPOS  
CHANGEMENT LOCALS SPECIQUES ET DE MARQUES  
PLAN DU SOUS-SOL ECHELLE 1:100  
J.C. HALLENBACH ARCHITECTE LANGRANDE 10-1000



1990-1991 L'architecte J.-C. Dallenbach propose de créer une salle de spectacle au sous-sol, des bureaux au rez-de-chaussée et au 1er étage et un appartement dans les combles.

## Des projets « Pour la culture » (1988-1991)

Le 30 septembre 1988, après une étude approfondie, la commission dépose un rapport dans lequel elle propose de créer un centre culturel, de loisirs et de rencontres pour sociétés. Dans ce cadre, elle propose d'étudier 2 solutions :

- transformation sommaire et rudimentaire de l'habitation, ou
- transformation de prestige en centre culturel.

Un rapport de minorité demandant la réalisation d'un centre intégré de congrès comprenant restaurant et hébergement avec l'aide de financements privés avait également été déposé, mais rejeté par la majorité du Conseil communal. Lors du vote final du Conseil, c'est l'égalité entre partisans et opposants aux propositions de la commission. Ce n'est que par la voix du président du Conseil que le rapport est finalement transmis à la Municipalité pour étude et présentation d'un préavis selon les conclusions de la commission ad hoc.

En 1991, la Municipalité présente le résultat des premières études de réaménagement entreprises en 1990 et dépose, par voie de préavis, une demande de crédit d'étude pour la transformation de l'habitation principale de Mon Repos. Elle propose d'étudier d'une part une transformation de prestige en centre culturel et d'autre part, une transformation sommaire, dont le but serait dans un premier temps de sauver le bâtiment de la dégradation et d'utiliser certains locaux, tout en préservant l'avenir.

Le Conseil communal approuve le principe des travaux projetés, soit une transformation sommaire du bâtiment, en particulier l'aménagement d'un caveau au sous-sol et d'un appartement dans les combles. Il décide d'abandonner l'étude d'une transformation de prestige en centre culturel. Dans un rapport complémentaire, il est proposé de créer un cabaret-théâtre de poche et cave à jazz au sous-sol; de réaliser des travaux de rafraîchissement au rez-de-chaussée et de mettre des salles à disposition des sociétés locales tout en réservant la véranda pour des manifestations culturelles; de louer le 1er étage à des sociétés et de mettre en location un appartement de 4.5 pièces dans les combles.

## 1992: Changement de cap... et d'affectation!

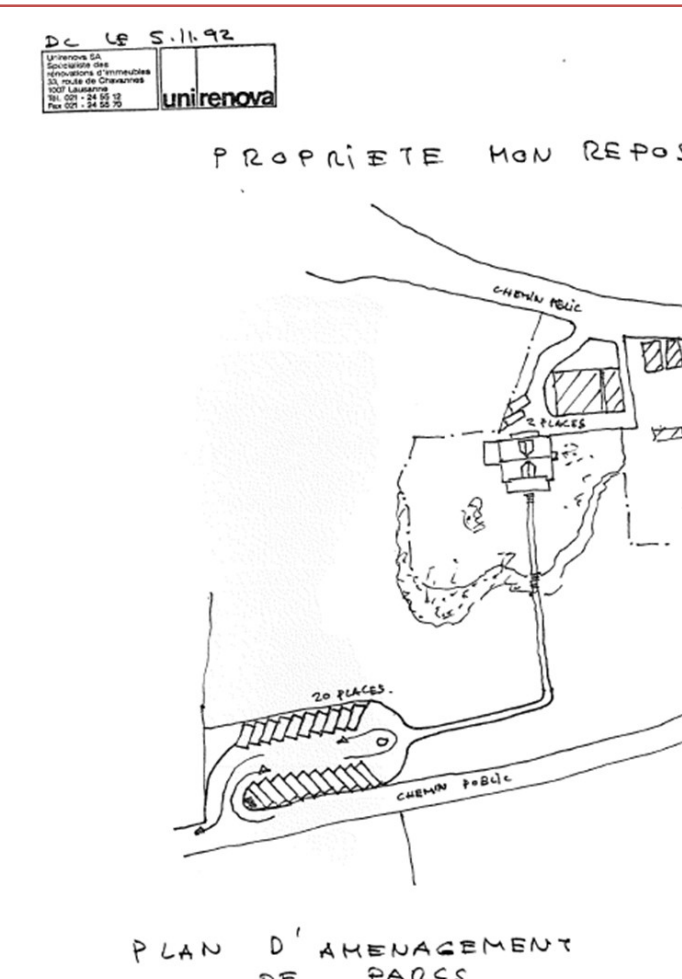
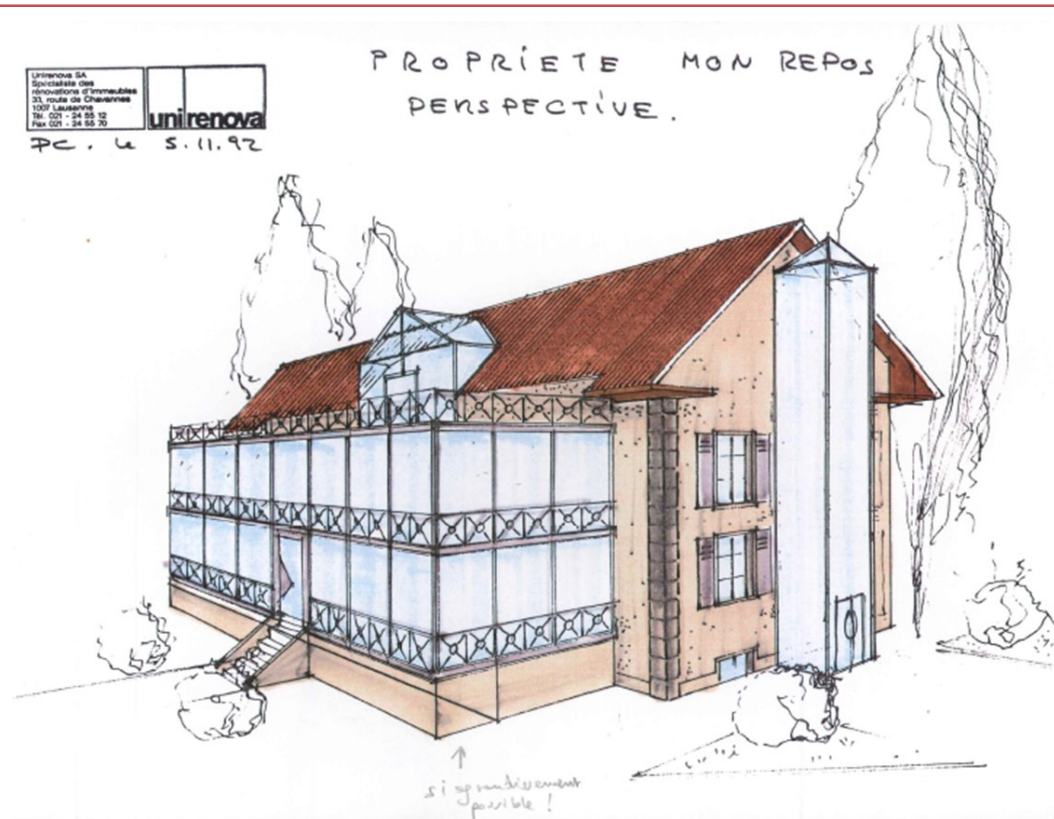
En 1992, suite à l'abandon de la poursuite des études du Centre communal du Croset, différentes solutions sont proposées pour accueillir des bureaux de l'administration communale. Dans le préavis 1992-9, 4 propositions sont faites:

- réaliser une construction réduite au Croset; - louer des bureaux, - acheter la propriété des « Saugettes » et investissements, aussi au Motty; - adapter Mon Repos et Motty.

Cette dernière solution revient à doubler la surface occupée jusque-là au Motty et la variante Mon Repos permet de résoudre de manière rapide et économique un problème devenant urgent. De plus, cette proposition va dans le sens et le vœu de nombreux conseillers.

**Le 13 mai 1993, le préavis 1993-7, relatif à une demande de crédit pour l'aménagement de la propriété Mon Repos, soit transformation de l'habitation principale est soumis au Conseil Communal. Le coût, estimé à CHF 2'540'000.- est jugé élevé, mais au final, le Conseil communal suit les conclusions des commissions ad hoc et des finances et accepte le projet.**

Les travaux sont confiés à l'entreprise Unirenova, sans intervention de restaurateurs spécialisés dans les travaux de rénovation de bâtiments du 19ème siècle, contrairement à ce qui avait été imaginé dans de précédents projets.



Les travaux sont confiés à l'entreprise Unirenova. Ils sont réalisés entre octobre 1993 et mars 1994. Réception de l'ouvrage: 31.03.1994.